

triomphe de la cause sacrée de la guerre que nous soutenons de concert avec l'Empire.

Ceci nous démontre que le Gouvernement est prêt à faire son devoir jusqu'au bout. La nation l'a soutenu et le soutiendra sans hésitation.

Qu'il y ait eu, avant la guerre, des opinions contraires, ce n'est pas étonnant. Mais qu'aujourd'hui, au spectacle terrifiant de tant de peuples se précipitant les uns sur les autres, dans des combats épouvantables qui ruinent les pays, déciment les populations et les réduisent même en esclavage; quand la tyrannie militaire veut asservir la liberté des peuples; qui peut rester indifférent et refuser de répondre aux appels au secours lancés vers nous par nos mères patries? Pour nous défendre nous-mêmes, faudrait-il attendre d'être tombés entre les mains des ennemis? Pour aider l'Empire et la France, faudrait-il attendre que la puissance de ces grandes nations soit ébranlée jusque dans ses plus profondes assises?

Non, monsieur l'Orateur, la résolution prise par le Canada est inébranlable. Nous ne cesserons de nous battre que lorsque la victoire aura couronné nos efforts. Je remercie la loyale opposition de Sa Majesté d'avoir donné, dans le passé, son assentiment à toutes les mesures de guerre du Gouvernement.

Et comme Son Excellence le Gouverneur général termine son discours en priant la divine Providence de répandre ses bénédictions sur nos délibérations, laissez-moi, monsieur l'Orateur, terminer le mien en priant le Dieu des combats, le Dieu protecteur du Canada, de la France et de l'Empire britannique, de bien vouloir donner à nos armes la force de triompher, au Canada la prospérité, à son peuple le bonheur.

Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur d'appuyer la motion de l'honorable député de Wentworth qui a demandé qu'une adresse soit adoptée pour remercier Son Excellence le Gouverneur général du discours qu'il a prononcé au commencement de la session.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Monsieur l'Orateur, les deux discours que nous avons eu l'avantage et le plaisir d'écouter contiennent très peu de choses auxquelles nous puissions trouver à redire. Si sur certains points, cependant, j'entretenais quelque divergence d'opinion, je n'ai pas l'intention aujourd'hui d'en susciter la discussion. Le débat viendra à son heure, quand la présentation des mesures ministérielles en fournira l'occasion. Il y a dans ces discours plusieurs détails, beaucoup de détails, pour lesquels la Chambre expri-

mera avec plaisir son approbation et félicitera cordialement les deux honorables députés. Mon honorable ami de Wentworth (M. G. C. Wilson), en parlant du départ de Son Altesse royale le duc de Connaught, a été particulièrement heureux et bien avisé, si mon honorable ami me permet d'en faire la remarque. J'ai beaucoup admiré le ton de cette partie de son discours; on n'aurait su mieux dire à ce sujet.

On a souvent fait la remarque, mais pas trop souvent, que le Canada a été particulièrement bien partagé dans le choix des représentants de l'autorité royale. Tous furent des hommes d'une grande éminence, éminence de caractère ou éminence de talents, et la plupart se distinguent à la fois par leurs talents et par leur caractère. Il n'est que juste envers ceux qui ont rempli ces hautes fonctions de dire qu'à la fin de leur terme d'office, quand fut arrivé pour eux le temps de nous quitter, ils emportèrent avec eux la reconnaissance, l'estime, le respect de toutes les classes du pays. Mais, monsieur l'Orateur, je ne crois pas me contredire en ajoutant qu'aucun Gouverneur général, en quittant nos rives, ne fut accompagné d'autant de bénédictions et de l'affection du peuple canadien que Son Altesse royale le duc de Connaught.

Il n'y a aucun doute que l'enthousiasme particulier qui a accueilli Son Altesse royale lorsqu'elle est venue présider aux destinées du Canada était dû au fait que le duc de Connaught était allié à la famille royale. Mais si Son Altesse a été l'objet de la part du peuple canadien de plus de témoignages de gratitude et de respect, son alliance à la famille royale n'en a pas été la seule cause. Ses qualités personnelles, sa fidélité au devoir, sa haute conception de l'honneur avaient surtout à y voir, comme aussi ses manières simples et affables, j'oserai même dire ses allures franches et démocratiques. Puis, s'il faut dire toute la vérité, je crois que tout le monde s'accordera avec moi à déclarer que sa personnalité n'a pas été le seul facteur dans la bonne impression que Son Altesse a créée en Canada; une bonne part en est due aussi à sa gracieuse compagne, une femme qui, dans sa situation élevée, a donné, pendant qu'elle a été parmi nous, un exemple de ces vertus domestiques si chères à tout cœur anglais.

Assez longtemps le bruit a circulé que lorsque l'invitation lui parvint des hautes sphères officielles de devenir Gouverneur général du Canada, Son Altesse royale hésita, car ses intérêts personnels le retenaient en Angleterre, et on a dit que la